

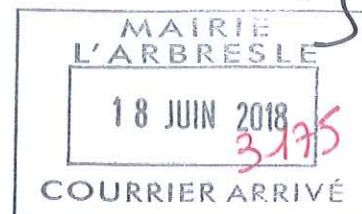
Pôle Territoire
Foncier

Réf.

Dossier suivi par
PASUT-MOYNE Marta
+33 (0) 4 78 19 61 23
marta.pasut-moyne@rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône
La Tour de Salvagny

18 avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny
Tél : +33 (0) 4 78 19 61 10
Fax : +33 (0) 4 78 19 61 11



MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE L'ARBRESLE
PLACE PIERRE-MARIE DURAND
CS90005
69592 L'ARBRESLE CEDEX

LA TOUR DE SALVAGNY, LE 12 JUN 2018

Objet : projet de règlement local de publicité

Monsieur le Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal de L'ARBRESLE arrétant le projet de Règlement Local de Publicité, des enseignes et pré-enseignes ;

Vu les dispositions de l'article L. 581-14 - 1 du code de l'Environnement, et l'article L. 153-16 du code de l'urbanisme, vous nous adressez pour avis le projet de Règlement Local de Publicité de votre commune. Nous vous en remercions.

Notre compagnie émet **un avis FAVORABLE** à votre projet avec une remarque.

En effet, en l'état actuel, le projet de règlement local de publicité interdit, dans l'article 2 des dispositions applicables à l'ensemble du territoire de la commune, l'installation au sol des préenseignes.

Or, ce type d'affichage est régulièrement utilisé par les exploitations agricoles pratiquant la vente directe à la ferme. Cette interdiction serait très pénalisante pour le développement local de la vente sur les exploitations.

C'est pourquoi, nous souhaitons que soient autorisées les préenseignes scellées ou installées directement sur le sol, pour les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales.

Persuadés que vous prendrez en compte cette remarque qui vise essentiellement à faciliter le travail des agriculteurs locaux et à garantir une meilleure compréhension de votre règlement, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Siège social
Chambre d'agriculture du Rhône
18 avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 186 910 014 00031
APE 9411Z
www.synagri.com/rhone

Gérard BAZIN
Président de la Chambre d'agriculture du Rhône

